Image not found or type unknown

jour ferié Vendredi saint

Par **colas**, le **09/04/2009** à **09:22**

Bonjour,

Voila, ma question est simple;

Je suis salarié d'une entreprise située dans le Haut-Rhin, je travaille à Belfort pour une entreprise belfortaine,
Je cotise en alsace, je suis donc assujetti au régime local
alsace-lorraine,
Demain, vendredi 10 avril mes collègues travaillant dans mon entreprise resteront à la maison et seront payés.
En sera t'il de même pour moi ?

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés